

Transparence salariale, égalité femmes/hommes : il est temps d'agir ! avec Ateliers cas pratiques

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit social

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Comprendre les nouvelles obligations de la Directive du 10 mai 2023 et du projet de loi de transposition
- Analyser les impacts concrets juridiques et RH pour l'entreprise
- Auditer la politique de rémunération et construire les groupes de comparaisons
- Etablir un plan d'action

Programme

1- Points clés à anticiper

- Qui est concerné ?
- Définition de la rémunération et du travail de valeur égale
- Instauration d'un droit à l'information des salariés sur les rémunérations

- Les nouveaux indicateurs sur les rémunérations F-H à publier (la fin annoncée de l'index égalité F-H)
- Rôle accru des représentants du personnel
- Sanctions-Contentieux

2- Piloter la démarche

- Audit et analyse des pratiques existantes
- Construire les groupes de comparaison
- Identifier, analyser et justifier les écarts
- Adapter les politiques de rémunération
- Mesurer, élaborer et mettre en œuvre les actions correctives
- Organiser le process de réponse aux salariés
- Informer et former les équipes

3. Ateliers cas pratiques

Cette séquence vous plonge au cœur de situations concrètes, pour **prendre des décisions, tester vos réflexes et identifier les bonnes pratiques** à adopter.

À travers 3 mises en situation, vous serez amenés à explorer les enjeux essentiels suivants :

- **Droit à l'information des salariés**
- **Définition des catégories de comparaison et des critères d'évaluation d'un travail de même valeur**
- **Justification d'un écart de rémunération**

Public concerné

- Administration du personnel
- Dirigeants
- DRH / RRH
- Juriste
- Responsables paie, gestionnaire paie

Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé après la formation
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33(0)158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.